

Déclaration du P. Panciroli du 8 septembre 1978 : le Saint-Siège déplore les activités de Mgr Lefebvre

Publié le 8 septembre 1978
2 minutes

Le porte-parole du Saint-Siège, **le P. Romeo Panciroli**, répondant à la question d'un journaliste, a déploré, le 8 septembre, les activités de Mgr Marcel Lefebvre et sa décision de transférer à Alban, près de Rome, une quarantaine de séminaristes venant d'Ecône. Il s'agit là de la première prise de position du Vatican au sujet de Mgr Lefebvre et de son mouvement traditionaliste depuis l'élection du Pape Jean-Paul Ier.

Le P. Panciroli a déclaré que Mgr Lefebvre « continue à commettre des actes qui manifestent sa volonté de persévérer dans son attitude, en s'opposant à des dispositions pontificales précises, en ignorant l'autorité des évêques dans les territoires desquels il agit, et en aggravant sa position ».

Dès 1976, le cardinal Albino Luciani, alors patriarche de Venise, déplorait dans un article que Mgr Lefebvre « soit en rupture avec le Souverain Pontife et le collège des évêques, qu'il défie devant le monde entier ».

Il invoquait à la fois la miséricorde de l'Eglise, mais aussi les exigences de la vérité : « L'Eglise est mère mais elle est aussi l'Eglise enseignante. Comme telle, elle doit non seulement diffuser la doctrine, mais aussi la garder intacte et la défendre. Elle est miséricordieuse mais la miséricorde peut devenir une forme de cruauté si, par peur de peiner quelqu'un, on en arrive à porter atteinte à la communauté tout entière. »

P. Romeo Panciroli, porte-parole du Saint-Siège [*Kipa*, 8 septembre]